

MISE À JOUR



DE LA TOURAIN
ET DU POITOU



Principales conditions
tarifaires applicables aux

PARTICULIERS

en vigueur au 1^{er} janvier 2022
Tarifs en € TTC lorsque la TVA
est applicable

Avec

CAvantages

Le programme
de reconnaissance de votre fidélité

[-tp.fr](http://tp.fr)

Mise à jour au 30/09/2022 par la Caisse Régionale de la Touraine et du Poitou. Les mises à jour sont identifiées par le symbole suivant : ♣

LE CRÉDIT AGRICOLE DE LA TOURAIN ET DU POITOU :

UNE BANQUE DE PROXIMITÉ QUI ACCOMPAGNE :

 **4 habitants sur 10**

 **1 pro sur 3**

 **1 entreprise sur 2**

 **2,6 MILLIARDS D'EUROS**
de nouveaux crédits

Plus de **481 000 €**
pour soutenir les
créateurs d'entreprise



1,8 MILLION D'EUROS
pour accompagner les associations
locales et projets solidaires

 **44% DES CADRES**
sont des **femmes**

 **1525**
salariés

 **PRÈS DE 900**
conseillers
répartis dans
142 agences

 **102**
embauches
en **CDI**

 **833**

**UNE BANQUE
MUTUALISTE**
ADMINISTRATEURS
Un trait d'union entre le territoire
et la banque

 **199**
distributeurs de billets

 **1ER FINANCIER**
de l'économie verte

Sources : Responsabilité Sociétale et Environnementale 2020 de la Caisse régionale du Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou.

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS*

(Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement)

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle

LISTE DES SERVICES

Prix en euros

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, Etc...)(Crédit Agricole en Ligne option virement externe)	GRATUIT
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS	2,10 €/mois permettant de recevoir 2 alertes par semaine. Soit, pour information, 25,20 €/an
Tenue de compte	GRATUIT
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) Mastercard Sociétaire	44,50 €/an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) Mastercard Sociétaire	43,00 €/an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) L'Autre Carte	16,00 €/an
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	1,02 €/retrait à partir du 5^e retrait/mois
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement SécuriCOMPTE Plus	24,00 €/an
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel et externe)	
• En agence	3,94 €/virement
• Par Internet	GRATUIT
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	GRATUIT
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	GRATUIT
Commission d'intervention	
• Par opération	8,00 €
• Plafond mensuel	80,00 €

*Les établissements de crédit ont la possibilité de présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires un extrait standard de tarifs. Cette plaquette tarifaire comprend les prix des produits et services liés à la gestion d'un compte de dépôt, ainsi que les principales conditions tarifaires applicables aux autres opérations, produits ou services. Votre conseiller ou votre agence est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Les conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de vos agences et sur credit-agricole.fr/ca-touraine/poitou/particulier/informations/tarifs.html (hors coût du fournisseur d'accès à Internet)

BON À SAVOIR



Plus de détails sur vos avantages fidélité p.28

Votre fidélité est reconnue par une remise tarifaire sur les produits et services marqués du symbole CA

¹ L'accès au programme de fidélité CAvantages est soumis à conditions et réservé aux clients majeurs. Vous pouvez vous renseigner auprès de votre conseiller ou sur le site www.cavantages-tp.fr

SOMMAIRE

	EXTRAIT STANDARD DES TARIFS	P.3
	OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE	P.5
	Ouverture, Transformation, Clôture Relevés de compte Tenue de compte Services en agence Frais de recherche de documents	P.6
	BANQUE À DISTANCE	P.6
	Internet Téléphone avec Filvert Service vocal Services d'alertes par SMS	
	MOYENS ET OPERATIONS DE PAIEMENT	P.7
	Cartes Virements Prélèvements / TIP SEPA Chèques	
	OFFRES GROUPÉES DE SERVICES	P.10
	Offre Prestige Offre Premium Offre Essentiel Le Compte à Composer Offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : Le Compte à Composer Module Budget Protégé Offre eko Offre Globe Trotter	
	IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS	P.17
	Commission d'intervention Opérations particulières Incidents de paiement	
	DÉCOUVERTS ET CRÉDITS	P.18
	Découvert Crédits à la consommation Crédits immobiliers	
	ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS	P.19
	Épargne bancaire Placements financiers	
	OFFRES POUR LES JEUNES	P.20
	OPÉRATIONS À L'ÉTRANGER	P.21
	Paiements vers/en provenance de l'étranger Opérations diverses	
	ASSURANCES ET PRÉVOYANCE	P.22
	Assurance pour vous et vos proches Assurance pour vos biens Assurance pour vous protéger au quotidien	
	SUCCESSION	P.23
	AUTRES SERVICES	P.24
	Protection des particuliers Magazines	
	RÉSOUDRE UN LITIGE	P.24

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE

Ouverture de compte ▲●	GRATUIT
Clôture/transfert de compte ▲●	GRATUIT
Désolidarisation du compte joint (Facturé sur le compte désolidarisé)	54,08 €
Service d'aide à la mobilité bancaire	GRATUIT
Services bancaires de base (fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5-1 du Code monétaire et financier) mentionnés par le symbole ▲	GRATUIT

BON À SAVOIR



▲ Services bancaires de base :

Ces services comprennent :

l'ouverture, la tenue et la clôture du compte - un changement d'adresse par an - la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire - la domiciliation de virements bancaires - la fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte - l'encaissement de chèques et de virements bancaires - les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé au guichet ou à distance - des moyens de consultation à distance du solde du compte - les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte - une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opérations sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne - deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services - la réalisation des opérations de caisse.

RELEVÉS DE COMPTE

	Papier	e.relevé ¹
● Relevé mensuel ▲●	GRATUIT	GRATUIT
Relevé par quinzaine (2 par mois)	1,72 €/mois	GRATUIT
Rédition d'un relevé de compte	2,66 €	GRATUIT
Relevé annuel des frais	GRATUIT	GRATUIT
● Relevé global des avoirs (épargne/crédit)	14,58 €/an 9,11 €/semestre 5,46 €/trimestre	GRATUIT

TENUE DE COMPTE

● Tenue de compte ▲●	GRATUIT
Frais de gestion de compte inactif ² ▲●	30,00 €/an
Délivrance de Relevé d'Identité Bancaire ▲●	
• En agence	2,00 €
• Par Internet	GRATUIT

SERVICES EN AGENCE

Versement d'espèces ▲●	GRATUIT
Remise de chèque(s) ▲●	GRATUIT
Retrait Minute ▲●	
> Tarification par retrait à compter du 3 ^e retrait dans le mois calendaire	3,00 € ³
Frais de location de coffre-fort	à partir de 70,81 €/an

FRAIS DE RECHERCHE DE DOCUMENTS

Recherches diverses sur opérations sur compte, virements, prélèvements, retraits, commandes de monnaie, chèques de banque..., par document recherché	12,76 €	CA
Recherches diverses complexes sur comptes titres, DAT, PEP, Orchestral, contrats, procurations..., par document recherché	25,96 €	CA

● Services inclus dans le CAC.

● Les prestations identifiées par ce symbole sont les prestations de base mentionnées par l'article D.312-5 du Code monétaire et financier.

¹ Les e.relevés sont mis à disposition et consultables par le client dans son espace personnel du service de banque à distance par Internet 'Crédit Agricole en Ligne', à la rubrique e-Documents

² Frais prélevés sur chaque compte inactif dans la limite du solde créditeur du compte.

³ Inclus dans les modules CAC Budget Protégé, CAC Compte Sécurisé (Standard et Premium), offre EKO

Recherche d'un relevé de compte (jusqu'à 10 ans)
sur les DAV et livrets, par mois édité

9,90 €



Recherche d'un chèque débité (par chèque)
ou d'une remise de chèque (par remise de 1 à 5 chèques)

13,25 €



BANQUE À DISTANCE

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) Hors coût du fournisseur d'accès à Internet

INTERNET

Service de banque à distance par Internet

CRÉDIT AGRICOLE EN LIGNE

- Service de banque à distance comprenant la consultation des comptes, la réalisation de virements internes et la souscription de produits et services par signature électronique

GRATUIT

Service de banque à distance par Internet ▲

Crédit Agricole en Ligne, option virement externe

Services inclus dans CRÉDIT AGRICOLE EN LIGNE + virements externes SEPA

GRATUIT

- Service de bourse en ligne (complément dans la rubrique "Epargne et placements financiers" p.20)

Invest Store Initial

GRATUIT

Invest Store Intégral

- À partir de 24 ordres par an
- Moins de 24 ordres par an

GRATUIT

96,00 €

- Service d'agrégation de comptes¹

Informations sur les comptes bancaires détenus dans d'autres banques

GRATUIT

Ces services de banque à distance par Internet sont accessibles depuis :

- Le site internet credit-agricole.fr/ca-tourainepoitou
- Les applications mobiles
 - Ma Banque
 - Paiement Mobile dédié aux paiements sécurisés avec le service Paylib qui comprend :
 - Paiement Paylib en Ligne²
 - Paiement Paylib en magasin avec son mobile³
 - Paylib entre amis⁴

TELECHARGEMENT
ET ACCÈS GRATUIT



TÉLÉPHONE AVEC FILVERT SERVICE VOCAL

GRATUIT

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation de compte par SMS

SERVICES D'ALERTE PAR SMS

Mini-relevés hebdomadaires	2,10 € forfait/mois
Nombre de SMS inclus	2 envois maxi/semaine
Alerte écopage (mensuelle)	0,30 €/opération
Alerte temps réel de gestion	0,30 €/opération
Alerte achat à distance	0,30 €/opération
Alerte solde disponible (hebdomadaire)	0,30 €/opération
Alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur	0,30 €/opération
Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	0,30 €/opération
Alerte souplesse du découvert	0,30 €/opération
Alerte solde débiteur et rejet d'opérations	GRATUIT

¹ Service disponible depuis l'application mobile Ma Banque.

² Service permettant de réaliser des paiements sur des sites e-commerçants (liste disponible sur www.paylib.fr) et affichant le logo "PAYLIB".

³ Service permettant d'effectuer des paiements chez les commerçants acceptant la carte sans contact et affichant le logo "PAYLIB". La détention d'un smartphone Android éligible est requise.

⁴ Service permettant d'effectuer un virement entre Particuliers par l'utilisation du numéro de téléphone mobile.

MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

CARTES

Cotisation carte - Carte de paiement et de retrait 

CATÉGORIE DE CARTE	Débit immédiat	Débit différé
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)		
- L'autre carte 	16,00 €/an	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique)		
- Mastercard	36,00 €/an	
- Mastercard Eko	35,00 €/an	
- Mastercard Globe Trotter	45,00 €/an	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale)		
- Mastercard	44,50 €/an	43,00 €/an
- Carte Internet		43,00 €/an 
- Visa classic	44,50 €/an	43,00 €/an
- Gold Mastercard	121,00 €/an	120,00 €/an
- Visa Premier	121,00 €/an	120,00 €/an
- World Elite Mastercard		350,00 €/an
- Visa Infinite		350,00 €/an

BON À SAVOIR



- **Cartes :** Pour toute souscription d'une seconde carte de paiement sur un même compte (hors LSB et l'Autre Carte), réduction de 50% sur la cotisation de la carte la moins chère dès la 1^{re} cotisation.
- Le logo  vous indique les cartes disposant de la fonctionnalité **sans contact**. Il est possible de désactiver cette fonctionnalité sur l'application Paiement Mobile ou auprès de votre conseiller.
- Les cartes de paiement à débit différé et les cartes avec paiement par crédit renouvelable comportent la mention **CREDIT**. Les cartes de paiement à autorisation systématique et les cartes de paiement à débit immédiat comportent la mention **DÉBIT**.
- **BONUS GOLD :** 0,10 € à valoir sur la prochaine cotisation carte¹ pour chaque paiement et retrait dans les distributeurs du Crédit Agricole. Les cartes éligibles sont les cartes Gold Mastercard, Visa Premier, Mastercard Word Elite et Visa Infinite.

CARTE AVEC PAIEMENT PAR CRÉDIT RENOUVELABLE

Paiement comptant	Débit immédiat	Débit différé
Mastercard Cartwin ² 	44,50 €/an	43,00 €/an
Gold Mastercard Cartwin ² 	121,00 €/an	120,00 €/an

CARTE DE RETRAIT

Carte Libre Service Bancaire ³	21,65 €
---	---------

¹ Dans la limite maximum du montant de la cotisation due, moins 1 euro à titre de participation financière minimum.

² La "Cartwin" est une CARTE DE CRÉDIT, associée à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Elle porte la mention "CARTE DE CRÉDIT". Les retraits sont toujours débités immédiatement sur le compte associé ou sur le compte de crédit renouvelable. Les paiements réalisés à crédit sont débités immédiatement sur le compte de crédit renouvelable. Les paiements réalisés au comptant sont débités sur le compte de dépôt en fonction du type de débit de la carte choisie par le client :

- carte à débit immédiat : le compte associé est débité au fur et à mesure des paiements,
- carte à débit différé : les paiements sont cumulés et prélevés une fois par mois, à date régulière.

Le montant de la cotisation est hors coût du crédit. Sous réserve que l'équipement électronique utilisé par votre commerçant le permette. Votre Caisse régionale a l'obligation de vous proposer le paiement au comptant et l'utilisation du crédit doit résulter de votre accord expès exprimé lors de l'achat ou dans un délai raisonnable, c'est-à-dire à la réception de l'état actualisé de l'exécution du contrat de crédit renouvelable.

³ Retraits aux(x) seul(s) distributeur(s) de votre agence.

PAIEMENT PAR CARTE

Paiement par carte en euro¹ dans la zone euro ou dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

GRATUIT

Paiement par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

- Frais fixes	0,20 €/opération
- Frais variables	2,10 %
- Frais de conversion monétaire	Voir mention bas de page (2)

Autres paiements par carte³

0,20 €/opération

+ Frais proportionnels au montant du paiement

2,10 %

N.B : Le paiement mobile sans contact en magasin bénéficie des mêmes tarifications que les paiements par carte.

RETRAIT PAR CARTE

Retrait par carte en euro¹ dans la zone euro ou dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

RETRAIT D'ESPÈCES AU DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE BILLETS	du Crédit Agricole	d'une autre banque
L'autre carte ▲●	GRATUIT	1,02 €/retrait dès le 1 ^{er} retrait
Mastercard Eko	GRATUIT	1,02 €/retrait au delà de 25 retraits/an
Autres Mastercard ou Visa	GRATUIT	1,02 €/retrait dès le 5 ^e retrait/mois
Cartes Mozaïc	GRATUIT	GRATUIT
Carte Globe Trotter	GRATUIT	GRATUIT

Retrait d'espèces par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

- Frais fixes	3,25 €/retrait
- Frais variables	2,10 %
- Frais de conversion monétaire	Voir mention bas de page (2)

Autres retraits

Frais fixes	3,25 €/retrait
+ Frais proportionnels à l'opération	2,10 %

AUTRES SERVICES PAR CARTE

Envoi de la carte en recommandé avec avis de réception (frais de poste inclus) à la demande du client	4,93 €
● Commande de carte en urgence	11,71 € CA
● Réédition du code confidentiel (envoi par courrier ou par SMS)	7,93 € CA
Augmentation permanente du plafond carte	Internet GRATUIT
	Agence 2,00 €

SERVICES SPÉCIFIQUES CARTES ▲●	Internet	Agence
Opposition faite par le titulaire de la carte	GRATUIT	2,00 €
Augmentation temporaire du plafond carte < à 3 mois	GRATUIT	2,00 €
Activation/Désactivation des services Cartes (Ventes à distance / sans contact / à l'étranger)	GRATUIT	2,00 €

VIREMENTS

Virement SEPA*

Opération libellée en euro à destination ou en provenance de la zone SEPA

¹ Ou en devise équivalente : Devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

² L'opération de change est effectuée au taux de change appliquée par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur : <https://www.credit-agricole.fr/ca-touraine/epoitou/particulier/informations/tarifs.html>

³ Opérations hors champ d'application du règlement européen n°924/2009 du 16 septembre 2009

* Pays de la zone SEPA (cf. carte en p. 25)

VIREMENT SEPA OCCASIONNEL ▲●

Frais par virement occasionnel

- Vers un compte détenu au sein de la Caisse régionale
- Vers un compte Crédit Agricole hors Caisse régionale
- Vers un compte d'une autre banque

Internet Agence

GRATUIT	2,00 €
GRATUIT	2,00 €
GRATUIT	3,94 €

VIREMENT SEPA PERMANENT ▲●

● Frais de mise en place d'un virement permanent

● Frais par virement permanent

- Vers un compte détenu au Crédit Agricole
- Vers un compte d'une autre banque

Internet Agence

GRATUIT	3,00 €
GRATUIT	1,50 €
GRATUIT	3,00 €

Modification d'un virement permanent

Réception d'un virement SEPA

SEPAmail Paiement de facture

VIREMENT SEPA INSTANTANÉ

Via « Mon Espace sécurisé » de banque à distance présent sur le site internet

- > Frais par virement occasionnel vers un compte hors Caisse régionale

1,00 €

Via Paylib entre amis - Application Paiement Mobile

- > Frais par virement occasionnel

GRATUIT

- > Réception d'un virement SEPA ▲●

GRATUIT

Réception d'un virement Instantané SEPA

GRATUIT

Autres opérations sur virements

Demande de rappel de virement (et virement instantané) SEPA à l'initiative du donneur d'ordre

7,00 €

Virement non SEPA (détails p.21 - Opérations à l'étranger)

PRÉLÈVEMENTS / TIP SEPA

- Révocation et opposition de prélèvement SEPA
- Frais par paiement d'un prélèvement SEPA ▲●
- Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ▲●
- Information premier prélèvement
- Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA ▲●

GRATUIT

GRATUIT

GRATUIT

0,50 €

GRATUIT

CHÈQUES

Paiement d'un chèque

GRATUIT

Remise de chèque(s) sur le compte ▲●

GRATUIT

Date de valeur chèque remis à l'encaissement à compter de son inscription sur le compte

J+1

Chéquier remis à l'agence

GRATUIT

Frais d'envoi de chéquier :

- en recommandé AR [frais de poste inclus]
à la demande du client

7,00 €

- en pli simple à la demande du client

GRATUIT

- Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur (gratuit si non parvenu)

14,90 €

Frais d'émission d'un chèque de banque ▲

13,50 €

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément

Cotisation à une offre groupée de services

Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services est mentionné lorsque les prestations sont limitées. A défaut de précision, les prestations ne sont pas limitées.

OFFRE PRESTIGE

GESTION DU COMPTE

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-Relevé mensuel

COMMISSION D'INTERVENTION

Commission d'intervention¹ : 12 / an

MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) « World Elite Mastercard » ou « Visa Infinite » (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Émission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Émission et réception d'un virement Instantané SEPA

Émission et réception d'un virement non SEPA

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA²

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque

28,00€
/mois

RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE³

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale de la Touraine et du Poitou

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement

PAIEMENT PAR CARTE³

En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'EEE

ASSURANCE DE LA BANQUE AU QUOTIDIEN

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Premium

SécuriWEB Premium

DOSSIER FAMILIAL PRESTIGE (VERSION NUMÉRIQUE)

- Accès illimité au service de renseignements Allô Expert Dossier Familial
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.dossierfamilial.com
- Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Dossier Familial, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Creative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)

¹ Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser, par compte bancaire, un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

² Sauf gratuité imposée par la loi.

³ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

OFFRE PREMIUM

GESTION DU COMPTE

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-Relevé mensuel

COMMISSION D'INTERVENTION

Commission d'intervention¹ : 3 / an

MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) « Gold Mastercard » ou « Visa Premier » (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Émission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Émission et réception d'un virement Instantané SEPA

Émission et réception d'un virement non SEPA : 10 virements / an

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA²

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque : 3 / an

13,00€
/mois

RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE³

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale de la Touraine et du Poitou

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro ou en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits / an

PAIEMENT PAR CARTE³

En euro dans un pays de l'EEE

En devises dans ou hors pays de l'EEE : 10 paiements / an

ASSURANCE DE LA BANQUE AU QUOTIDIEN

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Premium

SécuriWEB Premium

DOSSIER FAMILIAL PREMIUM (VERSION NUMÉRIQUE)

- Accès illimité au service de renseignements Allô Expert Dossier Familial
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.dossierfamilial.com
- Le magazine Dossier Familial (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique

¹ Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

² Sauf gratuité imposée par la loi.

³ Au moyen de la carte incluse dans l'offre

OFFRE ESSENTIEL

GESTION DU COMPTE

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-Relevé mensuel

COMMISSION D'INTERVENTION

Commission d'intervention¹ : 1 / an

MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) « Mastercard Standard » ou « Visa Classic » (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Émission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Émission et réception d'un virement Instantané SEPA

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA²

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque : 1 / an

8,00€/mois

RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE³

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale de la Touraine et du Poitou

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro ou en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement

PAIEMENT PAR CARTE³

En euro dans un pays de l'EEE

ASSURANCE DE LA BANQUE AU QUOTIDIEN

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Plus

DOSSIER FAMILIAL ESSENTIEL (VERSION NUMÉRIQUE)

- Accès au service de renseignements Allô Expert Dossier Familial : 2 demandes / an
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.dossierfamilial.com
- Le magazine Dossier Familial (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique

¹ Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

² Sauf gratuité imposée par la loi

³ Au moyen de la carte incluse dans l'offre

OFFRE GLOBE TROTTER (OFFRE RÉSERVÉE AUX 18-30 ANS INCLUS)

GESTION DU COMPTE

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.) : Crédit Agricole En Ligne option virement externe

Tenue de compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- alerte solde débiteur et rejet d'opérations
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-Relevé mensuel

MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) "Mastercard Globe Trotter" (cotisation carte)

Reédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

2,00€/mois

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

Émission et réception d'un virement non SEPA

Délivrance d'un chéquier

RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE¹

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale de la Touraine et du Poitou

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en devises hors de la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

PAIEMENT PAR CARTE¹

En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Globe Trotter sera résiliée le jour du 31^{ème} Anniversaire du titulaire ainsi que, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement Mastercard Globe Trotter. En cas de résiliation de l'offre Globe Trotter, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.



OFFRE EKO

GESTION DE COMPTE

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.) : Crédit Agricole en Ligne option virement externe

Tenue de compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- alerte si solde du compte inférieur à 20 €
- alerte - solde débiteur
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement
- alerte consommation des forfaits de retraits hors distributeurs Crédit Agricole

2,00 €/mois

E-relevé mensuel

¹Au moyen de la carte incluse dans l'offre

MOYENS DE PAIEMENT

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique) "Mastercard eko" (cotisation carte)

Renvoi du code confidentiel de la carte

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Frais d'opposition de la carte par le titulaire

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

2,00 €/mois

RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE

En euro à un distributeur automatique du Crédit Agricole

En euro dans la zone euro ET en euros ou en devises dans les autres pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement : 25 retraits / an

En devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits / an

BON À SAVOIR



L'offre eko n'inclut pas d'autorisation de découvert

Le compte doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au-delà du solde disponible. Les clients eko ne supportent pas les frais suivants : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté, frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision, prélèvement rejeté pour un motif autre que sans provision et frais par rejet de chèque pour un autre motif que sans provision.

En cas de non régularisation d'un chèque émis sans provision, les clients eko se voient appliqués les frais suivants : forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et frais en cas d'interdiction bancaire. Le montant de ce forfait pour les clients eko est le suivant :

- Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € : **22,00 €/chèque**
- Montant du chèque supérieur à 50 € : **42,00 €/chèque**

OFFRES QUI NE SONT PLUS COMMERCIALISÉES

LE COMPTE À COMPOSER

Vos essentiels du quotidien

LE SOCLE

Tenue de compte

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne option virement externe

Frais d'envoi de chéquier (pour les renouvellements)

Envoi carte à domicile (pour les renouvellements) en pli simple

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

Information premier prélèvement SEPA

2,10€ / mois*

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)

Dossier Familial (3 mois gratuits pour toute souscription d'un abonnement d'un an).

*Ce prix n'inclut pas l'abonnement à l'offre Dossier Familial (p. 24)

Vos univers de besoins

MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT

Module souscrit à partir du 01/01/2017	de 1 à 500 €	2,17 €/mois
• Assurance SécuriCOMPTE Découvert ¹	de 501 à 1000 €	2,93 €/mois
• Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte souplesse du découvert (mensuelle)	de 1001 à 2000 €	3,84 €/mois
• Ristourne des intérêts débiteurs ²	2001 € et +	5,05 €/mois
Module souscrit avant le 01/01/2017	de 1 à 300 €	1,28 €/mois
• Assurance SécuriCOMPTE Découvert ¹	de 301 à 800 €	2,14 €/mois
• Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte souplesse du découvert (mensuelle)	de 801 à 1200 €	2,89 €/mois
• Ristourne des intérêts débiteurs ²	de 1201 à 2000 €	3,76 €/mois
	2001 € et +	5,05 €/mois

MODULE BUDGET ASSURANCES

Assurance SécuriBUDGET ¹	1,70€/mois
SécuriBUDGET Premium ¹ 	PREMIUM 2,00€/mois

MODULE COMPTE SÉCURISÉ

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement :

Assurance SécuriCOMPTE Plus¹

SécuriCOMPTE Premium¹

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Retrait d'espèces de dépannage

Rédition Carte urgente

Rédition code confidentiel

2,68 €/mois

PREMIUM

4,18 €/mois

MODULE ÉPARGNE PILOTÉE

Mandat d'épargne³

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte mensuelle "écopage"

Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit à indemnité en cas de décès accidentel de l'assuré, indemnité correspondant à un capital calculé en fonction du dernier montant mensuel de l'épargne programmée dans le cadre d'un mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie :

Assurance SécuriEPARGNE⁴

SécuriEPARGNE Premium⁴

Relevé global épargne/crédit (annuel) (trimestriel en Premium)

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Invest Store Initial (service de bourse en ligne)

2,10 €/mois

PREMIUM

3,16 €/mois

MODULE SUIVI @SSURÉ

Cotisation à une offre d'assurance en cas de non livraison ou de livraison non conforme d'un bien :

Assurance SécuriWEB¹

SécuriWEB Premium¹

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- alerte achat à distance
- mini relevés (2/semaine)
- alerte temps réel de gestion

2,82 €/mois

PREMIUM

3,80 €/mois

¹ Dans les limites et conditions prévues aux contrats d'assurances spécifiques souscrits auprès de CAMCA, 4 Place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 09.

² Module souscrit avant le 01/01/2017 : Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5 €, 10 €, 15 €, 20 €, 25 €) selon la tranche choisie. Module souscrit après le 01/01/2017 : Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5 €, 10 €, 15 €, 20 €) selon la tranche choisie.

³ Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie.

⁴ Dans les limites et conditions prévues aux contrats d'assurances spécifiques souscrits auprès de CAMCA, 4 Place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 09.

Personnalisation de votre équipement

LES OPTIONS

Cotisation à une offre d'assurance permettant de garantir une partie de ses revenus en cas de décès accidentel ou de licenciement économique : Assurance SécuriZEN¹ **1,90 €/mois**

Cotisation à une offre d'assurance décès accidentel associée aux livrets et compte d'épargne : Assurance SécuriLIVRETS¹ **1,90 €/mois**

Réduction tarifaire selon le montant total souscrit applicable au Compte à Composer : pour toute souscription du Compte à Composer (socle + modules), le client bénéficie d'une dégressivité tarifaire dont les modalités sont les suivantes :

DÉGRESSIVITÉ TARIFAIRES

Réduction sur le montant total mensuel souscrit

-5 % de réduction (socle + modules)	compris entre 4,10 € et 5,10 €
-10 % de réduction (socle + modules)	compris entre 5,11 € et 7,15 €
-15 % de réduction (socle + modules)	compris entre 7,16 € et 9,18 €
-20 % de réduction (socle + modules)	égal à 9,19 € et plus

EN + : Les options bénéficient automatiquement du niveau de dégressivité tarifaire atteint au titre de l'équipement socle + modules.

Avantages Tarifaires Supplémentaires

Pour les 18-25 ans inclus	-50 % de réduction
A partir du 2 ^e Compte à Composer et suivants	-50 % de réduction
Cotisation cartes ²	-20 % de réduction

L'offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : Le Compte à Composer Module Budget Protégé³

LE SOCLE

Tenue de compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne option virement externe

Envoi carte à domicile en pli simple

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

Information premier prélèvement SEPA

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

1,00 €/mois

Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)

MODULE BUDGET PROTÉGÉ

Ouverture et clôture de compte

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - Cotisation carte : " L'autre carte "

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte solde disponible (1 fois/semaine)

Plafonnement spécifique des commissions d'intervention à 4 € / opération et à 20 € / mois

¹ Dans les limites et conditions prévues aux contrats d'assurances spécifiques souscrits auprès de CAMCA, 4 Place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 09.

² Hors LSB et l'Autre carte.

³ En application de l'article L312-1-3 alinéa 2 du code monétaire et financier relatif à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière.

Plafonnement à 0 € pour l'ensemble des frais suivants :

- Les commissions d'intervention
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- Les frais d'oppositions (blocages) de la carte par la banque.

1,00 €/mois

Ces plafonds mensuels et annuels incluent le plafond spécifique concernant les commissions d'intervention.

Pour les frais autres que les commissions d'intervention, une réduction de 50 % s'applique sur les conditions tarifaires en vigueur.

2 chèques de banque par mois

Fourniture de relevés d'identité bancaire (RIB)

Un changement d'adresse (1 fois / an)

Versement d'espèces en agence

Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque

COMPTES SERVICES COMMERCIALISÉS JUSQU'AU 04/10/2007

Facilité de Trésorerie	8,20 €/mois
Gestion des Excédents	9,26 €/mois
Mozaïc	3,03 €/mois
Initial (CSI)	4,82 €/mois

COMPTES SERVICES COMMERCIALISÉS DU 04/10/2007 AU 21/05/2013

Option 1 (si moins de 26 ans -50%)	4,82 €/mois
Option 2 (si moins de 26 ans -50%)	8,20 €/mois
Option 3	9,26 €/mois

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

COMMISSION D'INTERVENTION

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...

• Plafond par opération	8,00 €
• Plafond mensuel	80,00 €

Montant plafonné en application de l'article L.312-1-3 du Code monétaire et financier pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base ainsi que pour la clientèle en situation de fragilité financière ayant souscrit l'offre spécifique

• Plafond par opération	4,00 €
• Plafond mensuel	20,00 €

La facturation globale des frais de dysfonctionnement suivants est plafonnée à 300 € par mois : commissions d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision, frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision, LCC 30 jours (dépassement du découvert autorisé ou solde du compte <0 durant plus d'un mois).

OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

Frais de retour de courrier (client inconnu à l'adresse)	16,50 €
Frais par saisie attribution ou conservatoire	74,62 €
Frais par saisie administrative à tiers détenteur	10% du montant dû au Trésor public, dans la limite d'un plafond de 74,62 €
Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire	28,60 €/chèque

INCIDENTS DE PAIEMENT

Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	GRATUIT
En cas d'interdiction bancaire :	
• Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	GRATUIT
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	14,71 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision ¹	
• Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € (Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours)	30,00 €/chèque
• Montant du chèque supérieur à 50 € (Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours)	50,00 €/chèque
Frais par rejet de chèque pour un motif autre qu'un défaut de provision	GRATUIT
Frais par ordre de paiement rejeté pour défaut de provision	
• Si paiement < 20 €	Montant du paiement
• Si paiement ≥ 20 €	20,00 €²
Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	GRATUIT
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	GRATUIT
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision ¹	
• Si paiement < 20 €	Montant du paiement
• Si paiement ≥ 20 €	20,00 €²
Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision ¹	GRATUIT
Frais de non-exécution de virement occasionnel pour défaut de provision	
• Si paiement < 20 €	Montant du paiement
• Si paiement ≥ 20 €	20,00 €²

Plafond de 25 €/mois de frais d'incidents applicable aux clients identifiés comme éligibles à "l'Offre spécifique clients fragiles" au titre des articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du Code monétaire et financier, pour les frais suivants :

- Les commissions d'intervention
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

DÉCOUVERTS ET CRÉDITS³

DÉCOUVERT

Autorisation de découvert remboursable dans un délai d'un mois

Taux débiteur annuel **Consulter votre conseiller**

CRÉDITS À LA CONSOMMATION

Crédit Renouvelable : Supplétis

Le taux débiteur annuel et le TAEG (Taux annuel effectif global) sont indiqués sur l'offre de contrat de crédit. **Consulter votre conseiller**

Crédit à la consommation amortissable à taux fixe

Le taux débiteur annuel et le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) sont indiqués sur l'offre de contrat de prêt.

Prêt à la consommation Auto, Travaux, Personnel



Simulation gratuite sur credit-agricole.fr/ca-tourainepoitou et flashmoncredit.fr

¹ Les montants comprennent les frais de lettre d'information préalable et s'il y a lieu la commission d'intervention.

² Si le montant des frais perçus est différent, celui-ci ne doit pas excéder 20 euros, commissions d'intervention, s'il y a lieu, incluses.

³ Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier par votre Caisse Régionale, preteur. Pour les crédits à la consommation, vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours calendaires révolu par la loi. Pour les crédits immobiliers, vous disposez d'un délai de réflexion de 10 jours pour accepter l'offre de prêt. Assurance emprunteur exigée pour l'octroi du prêt immobilier et facultative pour le crédit à la consommation.

Frais de dossier¹

1,09 % du capital emprunté
mini : 80 € - maxi : 250 €

Lettre d'Information annuelle sur le capital restant dû

GRATUIT

Assurance Emprunteur²

Consulter votre conseiller

CRÉDITS IMMOBILIERS

Prêt à taux zéro, Eco-PTZ, Prêt à l'accession sociale (PAS), Prêt conventionné, Prêt épargne Logement, Facilimmo (prêt à taux fixe ou révisable, amortissable ou in fine)

Simulation gratuite sur credit-agricole.fr/ca-touraine-poitou et flashmoncredit.fr

Crédit relais

Consulter votre conseiller

Frais de dossier¹

0,99 % du capital emprunté

- Montant minimum/maximum

510€ / 969€

CA

- Sur le prêt PAS

500 € maximum

Assurance Emprunteur²

Consulter votre conseiller

BON À SAVOIR



AVEC FACILIMMO

Options Souplesse (ex. suspendre des échéances ou doubler une mensualité pendant un an)

GRATUIT

Modulation d'échéance (variation des échéances jusqu'à 30%, dans la limite d'un allongement de durée de 36 mois dans le cas d'une baisse*)

GRATUIT

*sous conditions et dans la limite indiquée au contrat

CA

AUTRES OPÉRATIONS LIÉES AUX CRÉDITS (PAR PRÊT)

Modification du compte à débiter ou de la date d'échéance 35,00 €

Rédaction d'un avenant (sauf réaménagement) (avec un plafond de 600€) 200,00 €

Lettre d'Information annuelle des cautions (par an, par emprunteur)

GRATUIT

Rédition de tableau d'amortissement 35,00 €

Réaménagement de prêt

- Frais de dossier de réaménagement 1,5 % du capital réaménagé
mini : 599 € - maxi : 1 599 €

Décompte de remboursement de crédit immobilier :

- pour les offres émises avant le 01/07/2016 51,00 €
- pour les offres émises à compter du 01/07/2016 GRATUIT

Mainlevée totale ou partielle de garantie (hypothèque) (avec un plafond de 600€) 200,00 €

Démembrement de propriété

200,00 €

Report d'échéance

GRATUIT

Frais d'étude de mainlevée co-emprunteur (avec un plafond de 600 €) 200,00 €

Changement d'emprunteur (avec un plafond de 600€) 200,00 €

Changement d'objet d'un prêt (avec plafond 600 €) 200,00 €

ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

ÉPARGNE BANCAIRE

Transfert de compte vers une autre banque Livrets et assimilés

120,00 €

ÉPARGNE DISPONIBLE

Livret A, Compte sur livret, Compte Épargne Logement, Livret de Développement Durable et Solidaire, Livret d'Épargne Populaire, Livret Sociétaire

Ouverture

GRATUIT

Taux brut en vigueur

Consulter votre conseiller

¹ Non applicable pour certains prêts réglementés.

² Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de PACIFICA et PREDICA, voir rubrique "Assurances et Prévoyance" p.22

ÉPARGNE MOYEN/LONG TERME

Les dépôts à terme et Plan Épargne Logement

Ouverture

GRATUIT

Taux brut en vigueur

Consulter votre conseiller

L'Assurance Vie et le Plan d'Épargne Retraite Populaire (PERP)

Frais sur versement **CA** / Rémunération / Frais de gestion **Consulter votre conseiller**

PLACEMENTS FINANCIERS

OPÉRATIONS DIVERSES SUR TITRES

Ouverture d'un compte-titre ou d'un PEA/PEA-PME

GRATUIT

Souscription titres non cotés

1,2 % des titres avec maximum de 126,60

Transfert de compte-titres par compte

100,00 €

Transfert de PEA/PEA-PME

- Par ligne de titres non cotés **25,00 €**
- Par ligne de titres cotés **15,00 €**
- Plafond de transfert **150,00 €**

Gestion conseillée OPCVM 

89,00 €/trimestre

DROITS DE GARDE

PAR AN

Pour les détenteurs du service de banque à distance

40,00€ <10 000€

Invert Store Integral sur un Compte-Titres

50,00€ > 10 000€

et <50 001€

60,00€ >50 001€

Compte-Titres

Frais de tenue de compte **29,00 €**

+ commission proportionnelle selon valeur

PEA / PEA-PME

0,40 % de la valeur des titres détenus

Frais de tenue de compte

Suite au décret sur le plafonnement des frais PEA/PEA-PME, en vigueur au 01/07/2020, ce montant est plafonné

OFFRES POUR LES JEUNES

Ces offres sont destinées aux jeunes jusqu'à 25 ans. Les jeunes peuvent aussi avoir accès à toutes les autres offres dès lors qu'ils satisfont à leurs conditions.

Offres accessibles aux mineurs

Ouverture de Livret Jeune (jusqu'à 25 ans)

GRATUIT

Ouverture de Livret A

GRATUIT

MOYENS DE PAIEMENT À PARTIR DE 12 ANS

Cotisation annuelle carte Mozaïc AS (Autorisation Systématique)

9,00 €

Offres 18-25 ans (inclus)

Cotisation carte pour les 18/25 ans

CARTES BANCAIRES

Cotisation carte internationale Mastercard Sociétaire

- carte à débit immédiat **44,50 €/an 22,25 €/an**
- carte à débit différé **43,00 €/an 21,50 €/an**

 **Jusqu'à 25 ans, vous bénéficiez de 50% de réduction sur votre carte internationale Mastercard.**

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

COTISATION À UNE OFFRE GROUPÉE DE SERVICES

Compte à Composer

Entre 18 et 25 ans

RÉDUCTION SUR LA
COTISATION DE 50 %

OFFRE GLOBE TROTTER

Entre 18 et 30 ans inclus (voir p.14)

2,00 €/mois

CRÉDITS ET DÉCOUVERTS¹

Prêt Permis à un euro par jour (jusqu'à 26 ans)

Consulter votre conseiller

Prêts étudiants (jusqu'à 30 ans)

Consulter votre conseiller

Good Loc

Consulter votre conseiller

Frais de dossier sur Prêt Étudiant

Sans frais de dossier

Lettre d'information annuelle des cautions
(par an, par emprunteur)

GRATUIT

Pour les autres opérations liées aux crédits, voir la rubrique "Autres opérations liées aux crédits" p. 19

ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

Livret Jeune (12-25 ans)

GRATUIT

Ouverture

Consulter votre conseiller

Taux brut en vigueur

ASSURANCE CA

Assurance santé des étudiants à l'étranger 18-31 ans

Consulter votre conseiller

Crystal Studies est un contrat d'APRIL International Care France - société par actions simplifiées au registre du commerce de Paris (sous le numéro 309 707 727) et à l'ORIAS (sous le numéro 07 008 000) et dont le siège social est situé 14, rue Gerty Archiméde 75012 PARIS France. Ce contrat est conçu, géré et distribué par APRIL International Care France et assuré par Axéria Prévoyance (garanties frais de santé et individuelle accident), Chubb European Group SE (garanties assistance rapatriement, responsabilité civile vie privée, stages et locative, assurance bagages et report de départ) et Solucia Protection Juridique (garantie assistance juridique). Ce contrat est distribué par votre Caisse Régionale de Crédit Agricole.

OPÉRATIONS À L'ÉTRANGER

(hors zone SEPA)

Toutes les opérations en devises supportent des commissions de change de 0,15 %, avec un montant minimum de 17,94 €

PAIEMENTS VERS L'ÉTRANGER

ÉMISSION D'UN VIREMENT NON SEPA (EN AGENCE UNIQUEMENT)

Option frais partagés : le bénéficiaire règle les frais de sa banque et des banques intermédiaires. OBLIGATOIRE SUR LES TRANSFERTS VERS EEE

Avis d'opération détaillé 3,10 €

Virement en euros vers un des états membres de l'EEE 4,02 €

Virement occasionnel ou permanent en Euro vers un pays hors EEE ou en devise (tous pays) Frais proportionnels 0,11% avec un minimum de 22,47 €

Option frais OUR Monde: l'émetteur règle également les frais de la banque du bénéficiaire et des banques intermédiaires (à destination d'un pays hors EEE) 34,31 €

Frais SWIFT 17,56 €

ÉMISSION CHÈQUE DE BANQUE

Avis d'opération détaillé 3,10 €

Frais chèque de banque en devises Frais proportionnels 0,11% avec un minimum de 25,84 €

Frais de port France Chronopost 23,70 €

¹ Sous réserve d'étude et acceptation de votre dossier.

PRÉSENTATION DE CHÈQUE AU PAIEMENT (ÉMIS PAR LE CLIENT)

Règlement chèque	Frais proportionnels 0,11% avec un minimum de 22,47 €
Frais d'impayé	44,05 €

PAIEMENTS EN PROVENANCE DE L'ÉTRANGER

VIREMENTS RECUS

Avis d'opération détaillé	3,10 €
Virement en Euro en provenance de l'EEE	GRATUIT
Virement en Euro (en provenance d'un pays hors EEE) ou en devises (tous pays)	17,56 €
Correction virement non conforme (IBAN ou/et BIC SWIFT absent ou erroné)	17,56 €

REMISE DE CHÈQUE

Encaissement d'un chèque : crédit immédiat sauf bonne fin (sur montant du chèque)	Frais proportionnels 0,15% avec un minimum de 34,26 €
Encaissement d'un chèque : crédit différé après encaissement (sur montant du chèque)	Frais proportionnels 0,11% avec un minimum de 32,19 €

Frais de port étranger courrier international urgent	47,41 €
Impayé avec ou sans protêt	44,05 €

OPÉRATIONS DIVERSES

COMPTE EN DEVISES

Frais d'ouverture de compte en devises	132,01 €
Commission mensuelle tenue compte en devises	24,49 €

FRAIS DE RECHERCHES

Frais de recherches et de photocopies	20,15 €
Frais de messagerie swift	12,80 €

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

ASSURANCES POUR VOUS ET VOS PROCHES¹

L'assurance complémentaire santé

L'assurance des accidents de la vie

L'assurance dépendance : fonction du montant et de l'âge de l'assuré

L'assurance décès : fonction du montant et de l'âge de l'assuré

L'assurance obsèques

- Contrat de financement : fonction du montant et de l'âge de l'assuré
- Contrat d'assistance

Consulter
votre conseiller

¹ Les contrats d'assurance et de prévoyance sont présentés par la Caisse régionale de Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou en sa qualité d'intermédiaire en assurance enregistré à l'ORIAS sous le numéro 07 023 896. Ces contrats sont souscrits auprès de :
- PACIFICA S.A. au capital entièrement libéré de 442 524 390 euros. Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. N° de TVA : FR 95 352 358 865 ;
- PREDICA - S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré - Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. 334 028 123 RCS Paris ;
- CAMCA Caisse d'Assurances Mutualistes du Crédit Agricole - société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Siège social : 53, rue La Boétie - 75008 PARIS, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro Siret 784 338 527 00053. Ces entreprises sont régies par le Code des Assurances, soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) siège 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09. Les contrats d'assurances dommages sont assurés par PACIFICA. Les contrats d'assurance décès et d'assurance dépendance sont assurés par PREDICA. Financement Obsèques est un contrat d'assurance de groupe vie-entière à adhésion facultative souscrit par l'Andecam auprès de PREDICA, SA au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 €, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège Social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. Les prestations d'assistance du contrat Assistance sont assurées par FRAGONARD ASSURANCES - 2, rue Fragonard - 75017 Paris - Société Anonyme au capital de 37 207 660 € - 479 065 351 RCS Paris -Entreprise régie par le Code des assurances et mises en œuvre par : AWP FRANCÉ SAS - 7, rue Dora Maar - 93400 Saint-Ouen -Société par Actions Simplifiées au capital de 7 584 076,86 € - 490 381 753 RCS Bobigny - Société de courtage d'assurances immatriculée à l'ORIAS (HYPERLINK <http://www.orias.fr> www.orias.fr) sous le numéro 07 026 669, désignée sous la dénomination commerciale Mondial Assistance. Le contrat Assistance Obsèques comprend également des prestations mises en œuvre par Previseo Obsèques - S.A. au capital de 500 000 €, siège social : 50 - 56, rue de la Procession 75015 Paris, 409 463 866 RCS Paris. Les contrats d'assurance emprunteur des prêts immobiliers et prêts à la consommation sont assurés par PREDICA. Le contrat Garantie Perte d'emploi est assuré par PACIFICA. Il peut arriver que l'état de santé de l'emprunteur ne lui permette pas de bénéficier des conditions d'assurance standardisées. Les contrats d'assurance SécuriCOMPTE, SécuriWEB, SécuriBUDGET, SécuriPROTECTION, SécuriEPARGNE, SécuriLIVRETS, SécuriZEN, SécuriCOMPTE Découvert et SécuriTRESORERIE sont souscrits auprès de CAMCA.

ASSURANCE POUR VOS BIENS¹

Automobile - Multirisque habitation - Garantie locative - Deux roues - Tous mobiles

Consulter votre conseiller

ASSURANCE POUR VOUS PROTÉGER AU QUOTIDIEN¹

La protection juridique

Consulter votre conseiller

ASSURANCE DE LA BANQUE AU QUOTIDIEN

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE

Standard

Premium

24,00 €/an /compte

50,40 €/an /compte

SécuriWEB

15,00 €/an /compte

30,00 €/an /compte

SécuriBUDGET

20,40 €/an /compte

24,00 €/an /compte

SécuriPROTECTION (l'offre SécuriPROTECTION est intitulée SécuriBUDGET Premium dans le cadre du compte à composer)

SécuriEPARGNE

3,00 €/an /compte

22,56 €/an /compte

SécuriLIVRETS

22,80 €/an /compte

SécuriZEN

22,80 €/an /assuré

SécuriTRESORERIE (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer souscrit jusqu'au 31/12/2016)

PRIX

Tranches de découvert

16,20 €/an/compte

<= 300 €

24,00 €/an/compte

de 301 € à 2 000 €

36,00 €/an/compte

> 2 000 € Plafond d'indemnisation 3 000 €/sinistre/an

SécuriTRESORERIE (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer souscrit à compter du 01/01/2017)

PRIX

Tranches de découvert

16,20 €/an/compte

<= 500 €

24,00 €/an/compte

de 501 € à 2 000 €

36,00 €/an/compte

> 2 000 € Plafond d'indemnisation 3 000 €/sinistre/an

SUCCESSION

Frais d'ouverture et de traitement de dossier de succession (selon le montant des encours, hors assurance vie)

1% des avoirs avec un minimum de 80,00€ et un maximum de 620,00€.

Frais de gestion annuels (au delà d'un an)

85,00 €

¹ Les contrats d'assurance et de prévoyance sont présentés par la Caisse régionale de Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou en sa qualité d'intermédiaire en assurance enregistré à l'ORIAS sous le numéro 07 023 896. Ces contrats sont souscrits auprès de :
 - PACIFICA S.A. au capital entièrement libéré de 442 524 390 euros. Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. N° de TVA : FR 95 352 358 865 ;
 - PREDICA - S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré - Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. 334 028 123 RCS Paris ;
 - CAMCA Caisse d'Assurances Mutualées du Crédit Agricole - société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Siège social : 53, rue La Boétie - 75008 PARIS, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro Siret 784 338 527 00053. Ces entreprises sont régie par le Code des Assurances, soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) siège 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09. Les contrats d'assurances dommages sont assurés par PACIFICA. Les contrats d'assurance décès et d'assurance dépendance sont assurés par PREDICA. Financement Obsèques est un contrat d'assurance de groupe vie-entière à adhésion facultative souscrit par l'Andecam auprès de PREDICA. SA au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 €, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège Social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. Les prestations d'assistance du contrat Assistance sont assurées par FRAGONARD ASSURANCES - 2, rue Fragonard - 75017 Paris - Société Anonyme au capital de 37 207 660 € - 479 065 351 RCS Paris -Entreprise régie par le Code des assurances et mises en œuvre par : AWP FRANCE SAS - 7, rue Dora Maar - 93400 Saint-Ouen -Société par Actions Simplifiées au capital de 7 584 076,86 € - 490 381 753 RCS Bobigny - Société de courtage d'assurances immatriculée à l'ORIAS (HYPERLINK <http://www.orias.fr> www.orias.fr) sous le numéro 07 026 669, désignée sous la dénomination commerciale Mondial Assistance. Le contrat Assistance Obsèques comprend également des prestations mises en œuvre par Previseo Obsèques - S.A. au capital de 500 000 €, siège social : 50 - 56, rue de la Procession 75015 Paris, 409 463 866 RCS Paris. Les contrats d'assurance emprunteur des prêts immobiliers et prêts à la consommation sont assurés par PREDICA. Le contrat Garantie Perte d'emploi est assuré par PACIFICA. Il peut arriver que l'état de santé de l'emprunteur ne lui permette pas de bénéficier des conditions d'assurance standardisées. Les contrats d'assurance SécuriCOMPTE, SécuriWEB, SécuriBUDGET, SécuriPROTECTION, SécuriEPARGNE, SécuriLIVRETS, SécuriZEN, SécuriCOMPTE Découvert et SécuriTRESORERIE sont souscrits auprès de CAMCA.

AUTRES SERVICES

PROTECTION DES PARTICULIERS

Télésurveillance ¹	à partir de 19,90 €/mois
Téléassistance à domicile ²	à partir de 26,00 €/mois
Téléassistance mobile ²	à partir de 34,90 €/mois

MAGAZINES

Dossier Familial Premium (version numérique)	
- Accès illimité au service de renseignements Allô Expert Dossier Familial,	
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.dossierfamilial.com ,	18,00 €/an
- Accès au magazine Dossier Familial (12 numéros / an) dont ses guides pratiques, en version numérique	
Option Papier : le magazine Dossier Familial (12 numéros / an) et ses guides pratiques livrés à domicile.	38,08 €/an
Santé magazine	31,60 €/an
Détente Jardin	17,60 €/an
Régal	23,90 €/an
Maison Creative	19,90 €/an
Magazine Plus de Pep's	19,90 €/an
Détours en France	45,00 €/an
Parents	25,90 €/an
Dossier familial (commercialisation jusqu'au 08/11/2021)	49,80 €/an

BON À SAVOIR



SERVICE CLIENTS UNI-MÉDIAS

pour toute question relative aux publications

0 969 323 440 Service gratuit + prix appel

Ces publications sont éditées par la SAS UNI-MÉDIAS filiale de Presse du Groupe Crédit Agricole 22 rue Letellier 75015 PARIS.

La résiliation est possible et gratuite à tout moment auprès d'Uni-Médias.

RÉSOUDRE UN LITIGE

L'agence est à la disposition du Client pour lui fournir tous les renseignements qu'il pourrait souhaiter sur le fonctionnement de son compte et sur l'utilisation des services mis à sa disposition ou pour répondre à ses éventuelles réclamations.

Si aucune solution amiable n'a pu être trouvée, le Client a la possibilité de faire appel au Service Qualité Clients qui s'efforcera de trouver la meilleure solution à son différend, en écrivant à l'adresse de la Caisse régionale - Service Qualité Clients, Crédit Agricole Touraine Poitou, 18 rue Salvador Allende - CS50 307 - 86008 POITIERS Cedex 1, ou au moyen du formulaire en ligne disponible sur credit-agricole.fr/ca-tourainepoitou (coûts d'accès et/ou de communication variable selon fournisseur d'accès Internet).

L'agence ou le Service Qualité Clients accusera réception de la réclamation dans les 10 jours et apportera une réponse au Client dans un délai de 2 mois au plus tard. Toutefois, lorsque la réclamation porté, conformément à la réglementation, sur :

- les frais ou réductions pour l'usage d'un instrument de paiement ;
- le régime applicable aux instruments de paiement autres que le chèque ;
- les services de paiement ;
- les prestataires de services de paiement ;

le Service Qualité Clients répond au Client, sur support papier ou autre support durable convenu avec le Client dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation. Si exceptionnellement une réponse ne peut être apportée au client dans un délai de 15 jours pour des raisons échappant au contrôle de la Caisse régionale, celle-ci envoie une réponse d'attente motivant le délai complémentaire nécessaire et précisant la date ultime à laquelle le Client recevra une réponse définitive. Cette réponse définitive doit, quoi qu'il arrive, lui être adressée dans les 35 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation.

¹⁾ Hors frais d'installation. Prestation de télésurveillance exécutée par NEXECUR PROTECTION, SAS au capital de 12 547 360 euros, Siège social : 13, rue de Belle Ile 72190 COULAINES, SIREN 799 869 342 RCS LE MANS, N° TVA FR 19 799 869 342 - Agrément CNAPS AUT-072-2118-05-28-20190389180 « l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient »

²⁾ Hors frais d'installation. Prestation de téléassistance exécutée par NEXECUR ASSISTANCE, SAS au capital de 23 450 euros, Siège social : 13 rue de Belle Ile 72190 COULAINES, SIREN 515 260 792 RCS LE MANS, N° TVA FR 88 515 260 792 - SAP 515 260 792

S'il n'a pu résoudre au préalable son différend directement auprès du Service Qualité Clients de la Caisse régionale par une réclamation écrite, le Client a également la possibilité de s'adresser gratuitement au Médiateur bancaire en écrivant à l'adresse suivante : Le médiateur auprès de la FBF - CS 151 - 75422 PARIS Cedex 09. lemediateur.fbf.fr.

La demande du Client doit être adressée au Médiateur bancaire dans un délai d'un an à compter de la réclamation écrite auprès de la Caisse régionale.

A compter de la date de notification de sa saisine adressée par le Médiateur bancaire au Client et à la Caisse régionale, l'issue de la médiation prendra fin dans le délai de 90 jours, sauf prolongation par le Médiateur en cas de litige complexe. Le Client peut se renseigner sur le déroulement de cette procédure de médiation en consultant le site internet du Médiateur bancaire.

Pour tout litige relatif à des produits ou services financiers, le Client peut saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) : par voie postale (Le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers, 17 Place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02) ou par internet (formulaire de demande de médiation disponible sur le site internet de l'AMF - Rubrique du Médiateur à l'adresse suivante : <http://www.amf-france.org>).

Pour tout litige relatif à la commercialisation des contrats d'assurance, le Client peut saisir le Médiateur de l'Assurance par voie postale en écrivant à l'adresse suivante : La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09 ou par voie électronique sur le site internet du Médiateur à l'adresse suivante www.mediation-assurance.org.

Pour tout litige relatif à un contrat ou une opération réalisé(e) en ligne, le Client peut recourir à la plateforme européenne de Règlement des Litiges en Ligne accessible à l'adresse Internet suivante : <https://webgate.ec.europa.eu/odr>

CARTOGRAPHIE DES ZONES EUROPÉENNES

- Pays de la zone Euro*
- Pays de l'Union Européenne (UE)
- Pays de l'Espace Économique Européen (EEE)
- Pays de la zone SEPA
(Single Euro Payments Area)



* Le Royaume-Uni est sorti de l'UE depuis le 1er février 2020 mais reste membre de la zone SEPA et continue d'appliquer la réglementation européenne existante sous réserve d'évolutions.

*Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro. Les îles de Jersey, Guernesey et Man ont intégré la zone SEPA au 01/05/2016. **Pays de l'Union Européenne en zone euro** : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie. **Pays de l'Union Européenne en zone non euro** : Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Suède. **Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre Echange)** : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse. **Pour la France** : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin. Principauté de Monaco, Saint Marin, île de Jersey, île de Guernesey, île de Man, le Vatican et Andorre.

GLOSSAIRE

Glossaire des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement

(Article D.312-1-1 I.A. du code monétaire et financier)

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.)

Ensemble de services rendus par la banque disposant ou non d'agence ou de lieu d'accueil de la clientèle et utilisant les nouvelles technologies (internet, téléphone...) pour réaliser à distance - tout ou partie - des opérations sur le compte bancaire.

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS

Le compte est débité des frais perçus au titre de l'abonnement au service des alertes ainsi que le cas échéant des frais perçus lors de chaque envoi de SMS.

Tenue de compte

L'établissement tient le compte du client.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, au jour le jour.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue. Elle permet également d'effectuer des retraits qui sont débités au jour le jour sur le compte.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, après vérification automatique et systématique du solde (ou provision) disponible sur son compte.

Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)

Le client retire des espèces à partir de son compte, en euro avec une carte de paiement internationale depuis le distributeur automatique d'un autre établissement.

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement

Le compte est débité des frais perçus par l'établissement au titre de la cotisation à l'offre d'assurance.

Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)

L'établissement qui tient le compte vire, sur instruction du client, une somme d'argent du compte du client vers un autre compte, à titre occasionnel.

Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour le paiement d'un prélèvement SEPA présenté par le bénéficiaire.

Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour la mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA.

Commission d'intervention

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

MA BANQUE À DISTANCE

100% EN LIGNE
100% GRATUIT

ESPACE PERSONNEL EN LIGNE

APPLICATION MA BANQUE

APPLICATION PAIEMENT MOBILE



CONSULTER ET GÉRER VOS COMPTES ET AVOIRS

Consulter le **soldé** de vos comptes et vos relevés d'opérations

X X

Éditer vos **RIB**

X X

Régler vos factures grâce au service **SEPAMail**

X

Faire vos **virements** unitaires ou permanents

X X

Commander vos **chèquiers**

X X

Consulter la synthèse de vos crédits

X X

Activer / Désactiver vos **paiements à distance**

X X

Modifier vos **plafonds carte**

X X

Activer / Désactiver **vos achats à l'étranger**

X X

Activer / Désactiver **le sans contact** de votre carte

X X

Faire **opposition** à Paiement Mobile

X

Découvrir toutes les **assurances et assistances** liées à votre carte

X

Paiement Paylib en Ligne, ou Paylib en magasin avec son mobile ou Paylib entre amis



Consulter vos **contrats d'assurances**

X

Télécharger vos **attestations d'assurances**

X

Déclarer vos **sinistres**

X

ÉCHANGER AVEC VOTRE CONSEILLER

Envoyer / Recevoir des e-mails depuis la **messagerie** de votre espace personnel

X X

Prendre **rendez-vous** dans l'agenda de votre conseiller

X X

Rechercher les **coordonnées de votre agence**

X X



E-BOUTIQUE¹

Assurance, Épargne, Magazines, acheter en ligne c'est possible 7j/7, 24h/24.

RDV sur le site Internet pour découvrir la E-boutique



Pour vous faire gagner du temps, plus de 900 conseillers sont à votre écoute par téléphone et mail pour vous accompagner dans vos projets et vous faire bénéficier d'une consommation optimisée et personnalisée de vos services bancaires. La signature électronique de vos contrats est possible à distance sur votre espace sécurisé du site internet credit-agricole.fr/ca-tourainepoitou

¹ Liste des produits éligibles accessible depuis la E-Boutique présente sur le site du Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou.

Comme 131 500 ménages votre fidélité est reconnue automatiquement, sans avoir à le demander.

AVANTAGES BANCAIRES

En 2020 : 8,3 millions d'euros consommés par les clients en reconnaissance de leur fidélité sur des avantages bancaires et extra bancaires



Réduction sur les frais de dossier crédit habitat



Réduction sur vos services bancaires



Crédits à taux préférentiels



Réduction sur les frais de chargement assurance-vie

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

INVITATIONS EXCLUSIVES

Clients fidèles : vous pouvez rejoindre les 15 000 membres de CAvantages-tp.fr



Accès aux évènements sportifs



Événements privés Crédit Agricole



Concerts, Opéra de Tours, Châteaux de la Loire, Théâtre de Poitiers, Salon de l'Agriculture...

TOUS LES ANS

1 Bon de
30 €
OFFERT

À tous les clients fidèles lors de la souscription d'un nouveau produit²

¹ L'accès au programme de fidélité CAvantages est soumis à conditions et réservé aux clients majeurs. Renseignez-vous auprès de votre conseiller ou sur le site www.cavantages-tp.fr.

² Utilisable en une seule fois par an lors d'une nouvelle souscription à l'exclusion d'avenants et souscription d'options. Bon à valeur non-cumulable et non remboursable à hauteur des frais ou de la cotisation annuels relatifs au produit souscrit, d'un montant maximum de 30€. Liste des produits éligibles disponible en agence.

Document informatif à vocation non-publicitaire.

CRÉDIT AGRICOLE DE LA TOURAILLE ET DU POITOU Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - Siège social : 18 rue Salvador Allende - CS50 307 86008 - Poitiers - 399 780 097 RCS POITIERS. Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 023 896. (www.orias.fr).